

BOITES AUX LETTRES



Identification:

Afin d'aider les livreurs et le facteur remplaçant, indiquez le numéro de votre habitation ainsi que votre nom sur votre boîte aux lettres qui doit être visible en limite de propriété.

TELETHON :

Il a été une nouvelle fois l'occasion d'un élan de générosité où la grande majorité des associations et les aureilhanais ont prouvé qu'ils avaient un désir de combattre cette maladie. Les dons et recettes se sont élevés à 1898.95 euros.



Défibrillateur :

Tout dernièrement notre commune s'est doté d'un défibrillateur. Une partie des employés municipaux ainsi que des présidents d'associations ont été formés à sa manipulation. Celui ci se trouve dans la salle Loelia, il sera déplacé au gré des diverses manifestations dans notre commune. Il est envisagé l'achat d'un deuxième appareil afin de pourvoir les deux postes de secours sur nos plages pendant la période estivale

AQVA :

L'assemblée générale s'est tenue le 8 janvier. Le rapport d'activités a été présenté : le nombre d'adhérents a été en légère progression. Un cours débutant en anglais a dû ouvrir car la demande était forte. L'effectif de la gymnastique enfants est resté stable ; le bénéfice apporté par la salle Loelia a permis d'ouvrir un nouveau cours - animé par Sylvie Ajesta - pour les

enfants de 6 mois à 3 ans. Les cours de bridge continuent. Le vide grenier a eu encore beaucoup de succès grâce au temps qui a toujours été clément. Les bénévoles ont été remerciés autour d'une paëlla qui a permis de resserrer les liens d'amitié. Il y a eu 2 sorties : une au théâtre de Biarritz l'autre pour une marche au Pays Basque. Nous prévoyons de recommencer cette année avec un spectacle au Zénith de Pau le 25 avril prochain (vous recevrez bientôt de quoi vous inscrire) et une marche visite et repas à Saint- Emilion.

En Novembre 2008 nous nous sommes installés dans la salle Loelia. Quel changement !

Beaucoup plus de place pour étaler le matériel de gym car il en faut pour les enfants !

Un endroit pour pouvoir stocker. Puis la salle de réunion où se font les cours de bridge, et qui vient d'être finie d'aménager. Très claire et bien chauffée, c'est un avantage avec le temps rigoureux que nous subissons.

Comité des fêtes :

Assemblée Générale du 22 Janvier 2010: Cette AG commença par les remerciements à tous les bénévoles de leur dévouement pour le comité des fêtes. Puis ce fut le bilan des activités réalisées ; les 2 concours de belote et le lot surprise, le rallye à reprendre, les fêtes locales avec les succès remportés par les cochons de lait, la pluie qui s'est invitée mais qui n'a pas découragé les bénévoles, le concours de pêche (25 concurrents), la promenade en poney, le magnifique feu d'artifice, le concours de pétanque, et, pour clôturer l'année, le réveillon de fin d'année à la salle Loelia qui connut un franc succès.

Les activités futures 2010 commenceront par un dîner dansant le 17 Avril.



Déclaration préalable :

Toute implantation de moins de 20 m² doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Entre autres les abris de

jardin devront être en bois ou bardage bois, la toiture en tuiles ou imitation tuiles.

Départ de Françoise Vinacua :

Françoise faisait le ménage chaque vendredi après-midi à la mairie depuis 15 ans. Elle vient de faire valoir ses droits à la retraite et a été remplacée par Christine Irubetagoïena. Bonne retraite à toi Françoise auprès de François !

Chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie :

La loi 2008-582 du 20 juin 2008 prévoit que les propriétaires de chiens dangereux doivent obtenir un permis de détention. Celui-ci est délivré si :

-Le chien a subi une évaluation comportementale positive (chez un vétérinaire agréé)

- le maître a suivi une session de formation auprès d'un formateur habilité.

-Le CFPPA de Landes, centre de formation public dépendant du ministère de l'Agriculture, propose des sessions de formations.. Elles sont assurées par des formateurs professionnels habilités.

Elles auront lieu sur les sites des lycées agricoles de DAX-OEYRELUY et SABRES.

Pour tous renseignements s'adresser au CFPPA des landes ☎ 0558987138 mail cfppa.dax@educagri.fr



Elections régionales :

Le bureau de vote sera ouvert les 14 et 21 mars 2010, de 8h à 18h.

Employés municipaux :

La période hivernale est propice à l'entretien des fossés, des haies, de la voirie et une multitude de tâches qui ne peuvent se faire pendant la période estivale.



Numéro 9

L'Aureilhanais

Février 2010

Prochain n° : juin 2010

Le mot du maire :

Notre commune s'est portée candidate au concours des villes et villages fleuris en 2009.

Le jury s'est déplacé au mois de Juillet pour apprécier notre effort d'embellissement et d'aménagement paysagé. Le 8 Janvier 2010, j'étais conviée à la remise des prix ; Aureilhan a obtenu le 2^{ème} prix départemental. Il nous faudra persévérer pour accéder à la 1^{ère} fleur, c'est un objectif ambitieux et difficile à atteindre.

Mais l'essentiel n'est-il pas que notre village soit propre et accueillant ?



Coupures d'électricité :

Nous subissons de nombreuses coupures d'électricité, et cela coupe le standard de la mairie. Si vous appelez et que personne ne répond, essayez le numéro du fax 05.58.09.38.23 qui est hors standard.

SACS POUBELLES :

Les sacs poubelles seront **REMIS** par le personnel communal les :

- lundi 12 avril
- jeudi 15 avril
- lundi 19 avril
- jeudi 22 avril

De 8h à 10 h au garage communal, derrière la mairie.



INTERNET et AUREILHAN :

Il devient de plus en plus incontournable de pouvoir naviguer sur internet. Les formalités administratives y sont mises à disposition, des forums sur tous les sujets y sont tenus, et les réseaux sociaux y rencontrent un succès toujours croissant.

Aucun centre d'intérêt n'y échappe ; visiter les contrées du monde entier, comparer et acheter des produits, visionner images et vidéos postées par des particuliers, tout cela sans bouger de son domicile.

Tous les jours, particuliers et entreprises sont plus inventifs pour utiliser ce réseau mondial qui supprime les distances et permet aux individus connectés de communiquer gratuitement.

Je suis persuadé de la nécessité d'avoir un accès à internet dans chaque foyer mais nous habitons une région dont le caractère principal – sa tranquillité due à l'éloignement et au territoire peu peuplé - est en opposition avec la recherche de profits rapides des sociétés qui distribuent ces accès.

La technologie utilisée – l'ADSL – est véhiculée au travers de notre réseau téléphonique vieux de 50 ans. La dernière partie de ce réseau, appelée boucle locale, est la propriété de France télécom. Certes, d'autres opérateurs peuvent l'utiliser mais les zones peuplées sont privilégiées car elles apportent un retour sur investissement que nous n'avons pas. Les données mises à disposition sur Internet sont de plus en plus lourdes en taille ; la télévision est transmise, en HD et bientôt en 3D ! C'est pour ces raisons que notre réseau téléphonique a ses limites et doit être remplacé par la fibre optique. Chantier gigantesque !

Le cadre réglementaire n'est défini aujourd'hui que pour les immeubles et les zones peuplées. Autant dire que ce n'est pas pour demain dans nos zones rurales.

Mais il existe une solution alternative

qui pourra nous permettre d'attendre : c'est le NRAZO.

C'est le législateur (ARCEP = autorité de régulation des communications électroniques et des postes) qui a demandé à l'opérateur historique de créer des conditions d'accès à la boucle locale pour résoudre en premier le problème des zones blanches (zones non éligibles à l'ADSL) ; en créant un cadre juridique entre collectivités locales et opérateurs, l'ARCEP permet maintenant la mise en place d'actions visant à déployer cette solution.

C'est ce que nous tentons d'instaurer au sein de la Communauté de Communes de Mimizan. Les lignes téléphoniques de notre village ne sont pas seules en cause, et c'est un projet qui demandera une mise de fonds conséquente avec recherche de subventions. De plus c'est un problème trop important pour qu'il soit ignoré sur nos communes de la Communauté.

Certes la mise en place est longue et j'aimerais en voir rapidement le résultat, mais le législateur a préconisé la mise en concurrence afin de ne pas avantager l'opérateur historique France télécom.

L'essentiel est que l'action soit démarrée et je vous tiendrai au courant de son évolution.

Si vous désirez avoir un accès à internet sans attendre et que vous n'êtes pas éligible à l'ADSL, sachez que la solution par satellite est opérationnelle. Une démonstration de cet accès internet est en cours d'installation au centre multimédia de la Communauté de Communes. Une communication sera faite, ainsi les personnes intéressées pourront y assister.

Personnellement je me tiens à votre disposition pour tout renseignement concernant ce sujet.

Demandez un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour me rencontrer.

Jean-Pierre Froustey, adjoint NTIC

**SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2009**

Ordre du jour :

Décisions modificatives

Il s'agit de trois jeux d'écritures mineures sur le budget.

SIVU des plages

Dissolution du SIVU pour la surveillance des plages et des lacs landais remplacé par la création d'un syndicat mixte de la gestion de baignades landaises.

SYDEC

Approbation sur la réforme des statuts du SYDEC

Ces trois points ont été adoptés à l'unanimité.

Information, questions diverses :

CCAS

Modification de la distribution des paniers garnis pour les anciens, les personnes valides viendront chercher leur panier le matin même du repas organisé dans la salle Loelia. Les paniers seront livrés aux personnes malades dans les jours suivants.

Intercommunalité

- Projet d'extension de la zone artisanale de Mimizan en zone commerciale

- Droit d'ancrage et droit de navigation ont été signés, règlement à reformuler.

- Sanitaire au bord du lac, le même type de sanitaire est prévu que celui installé à la Promenade Fleurie de Mimizan.

- Les conseillers extracommunautaires de la commune devraient être convoqués aux différentes réunions de la communauté de communes.

Bureau supplémentaire à la mairie

Le bureau de Steve Matte est en cours de réalisation

Ecole Aureilhan – Saint Paul en Born

De nombreux travaux ont été réalisés à Saint Paul. En 2010 le grillage de l'école d'Aureilhan sera remplacé.

Messages urgents à la Mairie :

Comme vous le savez, le mercredi après-midi, la mairie est fermée au public. Toutefois, en cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

Votre message sera écouté et l'urgence traitée.

ETAT CIVIL 2009		
N A I S S A N C E S	IPARRAGUIRE Lucie	04/03/2009
	IPARRAGUIRE Léna	04/03/2009
	CLAVE Adrien Pierre-Alain	02/04/2009
	LANGEVIN – HERVE Mathéo	30/04/2009
	FLEURUS Jade Chloé	10/09/2009
	DOS SANTOS ANDRADE Christiano Txeli	19/01/2010
M A R I A G E S	JOUCLA Nicolas Marie Antoine & DUBOIS Leïla Madelon Edwige	13/06/2009
	LARTIGAU Philippe & BAUDIN Marie Christine	12/09/2009
	GAILLARD Laurent Stéphane Roman & CARTEAU Lydie Michelle	19/12/2009
	CHAMONTIN Yannick & FEN-CHONG Béatrice Marie-Christine Emmanuelle	28/08/2009
D E C E S	GUIARD Armand François Albert	01/01/2009
	LETELLIER-PETTE Paulette Etienne	08/06/2009
	MASSIS Georges Auguste Raymond	28/06/2009
	NIVETTE Gérard Jean-Jacques	22/09/2009
	DARMANDIEU-TUAL Claudine	26/09/2009
	FORTINON Jean Germain	02/10/2009
	FORNELLS Henri	09/10/2009
	LAGOUEYTE-BARTHE Georgette	13/11/2009
	LOSTETTER-RAGOZZINO Joséphine	19/11/2009

A.D.A.R.E :

Le 18 février dernier, l'association ADARE (Association des Aureilhanais pour la Restauration de l'Eglise) a tenu une assemblée générale extraordinaire, suivie par sa 1ère assemblée générale. M. Bernard BOYAU, son président, a proposé la modification de 2 articles des statuts afin de faciliter la tenue des assemblées et la représentation de ses membres. Ces propositions ont été acceptées à l'unanimité. Dans le rapport moral, il rappela les manifestations fort réussies entreprises depuis la création de l'Association (le concert du 08 juillet 2008, le loto du 26 juillet 2009 puis le second concert du 11 Août dernier). Puis furent évoqués les travaux envisagés, aujourd'hui un peu retardés par la découverte de peintures très anciennes sous le revêtement vieillissant voué à disparaître. Une inspection générale des murs intérieurs a été chiffrée afin de savoir si ceux-ci cachent d'authentiques œuvres à sauvegarder et peut-être à exposer. Ceci venant donc modifier quelque

peu le projet initial de restauration.

Mme Marie-Claire FROUSTEY, trésorière, rendit compte du bilan financier de l'association, forte d'un budget équilibré à 8.352 Euros, et de 109 membres actifs au 31.12.2009. L'assemblée fut encouragée à réfléchir à de nouveaux concepts d'animation, de manifestations, et à proposer de nouvelles festivités pour l'année à venir. La discussion fut sympathique et quelques bonnes idées ont été émises. Cette agréable réunion s'acheva joyeusement autour d'un verre et d'une bonne tranche de Pastis Landais ! L'association rappelle que la cotisation annuelle reste fixée à seulement 10 Euros. Plus nombreux seront les membres cotisant, plus de forces et d'intérêts trouvera notre association auprès des pouvoirs publics, des grandes entreprises et des généreux mécènes quand le moment sera venu de les solliciter. Si vous le souhaitez, demandez votre bulletin d'adhésion à la Mairie, ou à Marie-Claire FROUSTEY. Un immense merci à tous.

Service des cars RDTL :

Lors du lancement du service XLS début septembre, les utilisateurs de la ligne 13 ont eu la désagréable surprise de constater que les horaires avaient été profondément remaniés. Certes le prix du trajet avait baissé, puisqu'un tarif unique de 2 € par trajet a été instauré, mais les correspondances avec les TER en gare de Labouheyre n'existaient plus : en effet il fallait attendre jusqu'à 2h11 en gare, ou devant celle-ci puisqu'elle était fermée à certains horaires (!)

Parallèlement la liaison Bordeaux Mimizan assurée par les cars Jarraud était abandonnée.

Devant cette impossibilité d'utiliser les transports collectifs, de nombreuses communes, dont Aureilhan, ont protesté auprès du Conseil Général et lui ont soumis une proposition de mise en synergie des modes de transports complémentaires (cars et TER).

Les communes ont été entendues et le 4 janvier le service a été modifié comme indiqué dans le tableau ci-joint.

Il est de nouveau possible de se rendre à Bordeaux, Dax ou Mont de Marsan en tout début de matinée et d'en revenir après 18h puisqu'un car a été ajouté à 18h55 dans le sens Labouheyre – Mimizan.

Par contre les cars du samedi n'ont pas été remis et il n'existe plus d'offre de transport collectif le weekend.

Service des cars RDTL Aureilhan - Gare de Labouheyre – Depuis le 4 Janvier 2010						
LABOUHEYRE vers MIMIZAN		TER vers Bordeaux	Arrivée Bordeaux	Arrivée Paris	TER vers MtMarsan ou *Dax	arrivée MtMarsan * Dax
Arrivée	Départ					
		6h28	7h16	10h30		
					7h13	
7h00		7h12*	8h02	11h45	7h14*	7h51*
AR Sabres					7h23	7h59
	8h45	8h37	9h25	13h45		
					9h22	9h55
10h25		10h38	11h25	15h50		
		11h22*	13h07	15h50	11h22	11h58
	11h30					
		12h37				
		12h38	13h25	17h20		
14h25					13h22	13h58
	14h45	14h38	15h25	19h45		
		15h22*	16h46	20h30	15h22	15h55
16h30		16h46	17h35	21h30		
		18h13 chgt Morcenx	19h42	22h50	18h13	18h48
					18h38*	19h08*
	18h55				18h38*	Chgt Morcenx 47mn
		19h38	20h25			
		20h47*	21h35	6h00 j+1		
					22h22	22h55
		* de Dax			* vers Dax	

Ces horaires sont mentionnés à titre informatif et ne se substituent pas aux horaires de la RDTL et de TER Aquitaine

Communication du comité des fêtes

Repas dansant le 17 Avril 2010, à partir de 19h30 à la salle Loelia.

Orchestre « Bernard Brutails »

Menu à 23 €

L'assiette du terroir
(Jambon de Bayonne, cou farci, toast avec bloc de foie gras)

Le tournedos de canard grillé
Pomme de terre à la campagnarde

La salade verte et son fromage de brebis,
confiture de cerises noires

Le moka au café

Café, pain
Service, vin blanc et rouge, nappage papier compris

Menu enfant à 8 €

Jambon de Bayonne, saucisson
Ou cornet de jambon blanc surprise
Pot de glace



Ecole de musique à Loelia :

Le samedi 13 Février dernier, à partir de 10h30, les élèves saxophonistes de l'école de musique de la communauté de communes de Mimizan ont donné une représentation dans la salle Loelia.

Ils étaient magistralement dirigés par leur jeune et dynamique professeur Claire Pendanx. Certains instruments avaient gentiment été prêtés par le président de la « Sirène de l'Océan », Mr Gilbert Ragues.

Mr Lauga Dominique, son chef, a félicité les participants et remercié la municipalité d'Aureilhan.

La municipalité leur a offert le verre de l'amitié autour duquel sont nés de sympathiques échanges.

Merci les musiciens, cet essai est concluant ; il faut maintenant le transformer en le réitérant et en y conviant le public.